



PRÉFET DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 20 mars 2026

Travaux sur la RN524 entre Langon et Bazas sur la commune de Mazères du 13 avril au 7 mai 2026

La direction interdépartementale des routes Sud-Ouest (DIRSO), en charge de l'entretien et l'exploitation des routes nationales et autoroutes non concédées, réalise des travaux de renouvellement des chaussées de la RN524 sur une longueur d'environ 3 km à partir du giratoire du parc d'activités du Pays de Langon en direction de Bazas. La section concernée par ces travaux comprend le créneau de dépassement à 2x2 voies de la RN524 à Mazères.

Ce chantier de réfection de la chaussée fait suite aux travaux réalisés en mars 2026 par la DIRSO qui consistaient à équiper le terre-plein central du créneau de dépassement, d'un dispositif de retenue en béton dans le but d'améliorer la sécurité des usagers, en séparant physiquement les deux sens de circulation.

Les travaux de chaussées seront réalisés entre le 13 avril et le 7 mai uniquement de nuit entre 20h30 et 6h pour limiter la gêne aux usagers, à raison de 4 nuits par semaine (nuits du lundi, du mardi, du mercredi et jeudi). La circulation sera gérée au cours de ces nuits, par alternats de circulation régulés par des feux tricolores. La vitesse maximale autorisée sera abaissée à 50 km/h pour tous les véhicules en particulier sur les sections en travaux où des différences de niveaux altimétriques nécessiteront d'aménager des biseaux provisoires de raccordement en enrobés.

En journées et durant les week-ends, les alternats seront levés et la circulation, rétablie dans les deux sens.

Contacts presse :

DIRSO

SG / Unité Communication - Coordination : Léa MEHBALI - 05 61 58 62 12

direction.dirso@developpement-durable.gouv.fr

www.dir.sud-ouest.developpement-durable.gouv.fr

Préfecture

Bureau de la communication interministérielle : Sophie BILLA - 05 56 90 60 18

pref-communication@girond.gouv.fr

www.girond.gouv.fr

L'information des usagers circulant sur cet itinéraire sera réalisée par la mise en place d'une signalisation réglementaire et par des panneaux d'information à l'approche du chantier.

Les usagers sont appelés à la prudence et au respect des limitations de vitesse à proximité du chantier afin d'assurer leur propre sécurité et de ne pas compromettre celles des personnels intervenant sur le chantier.

Contacts presse :

DIRSO

SG / Unité Communication - Coordination : Léa MEHBALI - 05 61 58 62 12

direction.dirso@developpement-durable.gouv.fr

www.dir.sud-ouest.developpement-durable.gouv.fr

Préfecture

Bureau de la communication interministérielle : Sophie BILLA - 05 56 90 60 18

pref-communication@gironde.gouv.fr

www.gironde.gouv.fr